

Le Conseil Municipal de Shannon a tenu une séance ordinaire au Centre Communautaire Shannon lundi, le 5 juillet 2010 à 19h30 en conformité avec le *Code municipal du Québec*.

Était présent : le Maire Clive Kiley, et conseillers Bernard Gagné, Claude Lacroix, Mario Lemire, Lucie Laperle, Sophie Perreault et Stéphane Hamel formant quorum et présidé par le Maire.

120-07-10

Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Lucie Laperle, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel *QUE* l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

121-07-10

Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Lucie Laperle, *APPUYÉ* par la conseillère Sophie Perreault *QUE* le procès verbal de la séance tenue le 7 juin 2010 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le rapport des permis de construction et lotissement du mois de juin 2010 a été déposé et reconnu par le Conseil.

CONSULTATION

Les projets de règlements numéros 388, 389, 390 et 391, relatifs aux usages dans la zone 52RF, sont en consultation publique. Mme Sophie Perreault, conseillère responsable de l'urbanisme, explique l'objectif des règlements.

*CONSIDÉRANT QU'*aucune voix d'opposition ne s'est manifestée lors de l'assemblée publique de consultation tenue ce jour, le Conseil propose quelques modifications pour être adoptés à la séance publique le 2 août 2010.

CONSULTATION

La dérogation mineure DM10-121 est en consultation publique. Mme Sophie Perreault, conseillère responsable de l'urbanisme, explique l'objectif de la demande.

122-07-10

*CONSIDÉRANT* la demande de dérogation mineure #DM10-121 déposée par le Développement SBSC Inc., propriétaire des lots #387-9, #387-11P, #387P, #388-11P et #388P situés sur la rue de Calais, zone #44H ;

*CONSIDÉRANT QUE* cette demande a pour effet d'autoriser le cadastre d'un lot reconnu comme le numéro 8 qui est borné au périmètre urbain et qui fait partie du développement de la rue de Calais ;

*CONSIDÉRANT QUE* le Comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation, tel que déposé, de la présente demande de dérogation mineure #DM10-117 ;

*CONSIDÉRANT QU'*aucune voix d'opposition ne s'est manifestée lors de l'assemblée publique de consultation tenue ce jour ;

*EN CONSÉQUENCE,*

122-07-10 Il est *PROPOSÉ* par la conseillère Sophie Perreault, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon accepte, tel que déposé, la présente demande de dérogation mineure #DM10-121.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

123-07-10 *CONSIDÉRANT* le règlement #385 concernant la réalisation de tout nouveau développement ;

*CONSIDÉRANT* la résolution #114-06-2010 autorisant, en principe, l'ouverture de la rue de Calais ainsi qu'une nouvelle rue avec cul-de-sac et terre-plein au nord-est de la rue de Cork ;

*CONSIDÉRANT QUE* la *Loi sur l'établissement de la liste électorale* permanente a pour conséquence de valider les voies de communication (nom de rues) afin qu'elles soient nommées et correctement écrites ;

*CONSIDÉRANT QUE* la Commission de toponymie officialise la désignation d'odonymes ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* le conseiller Stéphane Hamel, *APPUYÉ* par la conseillère Lucie Laperle ;

*QUE* la Municipalité de Shannon désigne la nouvelle rue sous l'odonyme « rue de Carlow » ;

*QU'*une demande d'officialisation du nouveau odonyme soit adressée à la Commission de la toponymie du Québec ;

*ET QUE* la Direction générale des élections et la MRC de La Jacques-Cartier soient avisées de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

124-07-10 *CONSIDÉRANT* le règlement de zonage #273 adopté le 1<sup>e</sup> mai 2000 et ses amendements ;

*CONSIDÉRANT* le projet de règlement #392 modifiant le règlement de zonage #273 ainsi que la grille des spécifications afin de créer une nouvelle zone numéro « 53RF » à même la zone 05AF afin d'inclure les lots #604 à #610 pour permettre l'usage de chalets de villégiature ;

*CONSIDÉRANT* l'avis de présentation dudit projet de règlement #392 donné à la séance régulière du Conseil tenue le 7 juin 2010 ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par la conseillère Sophie Perreault, *APPUYÉ* par le conseiller Mario Lemire ;

*QUE* la Municipalité de Shannon adopte le premier projet de règlement #392 comme s'il était ici tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;

124-07-10 *QUE* la Municipalité de Shannon adopte, tel que déposé, l'échéancier pour le règlement susmentionné ;

*ET QUE* l'assemblée publique de consultation soit fixée pour lundi, le 4 octobre 2010 à 19h30 au Centre communautaire de Shannon sis au 75 chemin de Gosford.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

125-07-10 *CONSIDÉRANT* le règlement de zonage #273 adopté le 1<sup>er</sup> mai 2000 et ses amendements ;

*CONSIDÉRANT* le projet de règlement #393 modifiant le règlement de P.I.I.A. #341 afin d'assujettir la nouvelle zone numéro « 53RF » au règlement de P.I.I.A. ;

*CONSIDÉRANT* l'avis de présentation dudit projet de règlement #392 donné à la séance régulière du Conseil tenue le 7 juin 2010 ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par la conseillère Sophie Perreault, *APPUYÉ* par le conseiller Mario Lemire ;

*QUE* la Municipalité de Shannon adopte le premier projet de règlement #393 comme s'il était ici tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;

*QUE* la Municipalité de Shannon adopte, tel que déposé, l'échéancier pour le règlement susmentionné ;

*ET QUE* l'assemblée publique de consultation soit fixée pour lundi, le 4 octobre 2010 à 19h30 au Centre communautaire de Shannon sis au 75 chemin de Gosford.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

126-07-10 *CONSIDÉRANT* le règlement #341 relatif à relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) adopté le 17 juillet 2006 ;

*CONSIDÉRANT* la résolution #95-06-2007 établissant le coût de ventes des terrains, propriétés de la Municipalité, sur la rue Saint-Patrick à 3.00\$ le pied carré ;

*CONSIDÉRANT* l'offre d'achat d'un terrain situé au 5 rue Saint-Patrick, zone 17CH, lots #273-6, #273-7, #273-8 et #763-3, de Développement S.C. Inc., M. Serge Carrier au coût de 99,187.29\$ taxes en sus, soit 3.00\$ pi<sup>2</sup> ;

*CONSIDÉRANT QUE* l'acquéreur projet de construire un immeuble commercial de quatre (4) commerçants prévus soit, une pharmacie Familiprix, fleuriste, décoration intérieure et possiblement une SAQ ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par la conseillère Lucie Laperle, *APPUYÉ* par le conseiller Mario Lemire ;

126-07-10 *QUE* la Municipalité de Shannon accepte en principe l'offre d'achat de Développement S.C. Inc., M. Serge Carrier au coût de 99,187.29\$, taxes en sus, pour l'achat des lots #273-6, #273-7, #273-8 et #763-3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

127-07-10 *CONSIDÉRANT* la résolution #69-04-2010 autorisant l'appel d'offres, par invitation, pour le scellement de fissures sur la chaussée ;

*CONSIDÉRANT QUE* deux (2) soumissions ont été reçues :

Scellements J.F. Inc.	1.48\$/m.l., taxes en sus
Enduits S.M. Inc.	1.72\$/m.l., taxes en sus

*CONSIDÉRANT QUE* le Coordonnateur des Travaux publics estime qu'environ 2000,0 m sont nécessaires ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par le conseiller Claude Lacroix, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon accepte l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, soit Scellements J.F. Inc. pour le scellement de fissures sur la chaussée, tel que soumissionné, au coût de 1.48\$ le mètre linéaire, taxes en sus, sur une distance d'environ 2000,0 mètres linéaires.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

128-07-10 *CONSIDÉRANT* la résolution #69-04-2010 autorisant l'appel d'offres, par invitation, pour le marquage sur la chaussée selon ;

*CONSIDÉRANT QUE* deux (2) soumissions ont été reçues :

Ligne Maska Inc.	8,151.12\$, taxes en sus
Gonet B.G. Inc.	8,699.00\$, taxes en sus

*CONSIDÉRANT QUE* le Coordonnateur des Travaux publics a émis une « liste des ouvrages pour lignages 2010 », qui fait partie intégrante de la présente ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par le conseiller Claude Lacroix, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel ;

*QUE* la Municipalité de Shannon accepte l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, soit Ligne Maska Inc. pour le marquage sur la chaussée, tel que soumissionné, au coût de 8,151.12\$, taxes en sus.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

129-07-10 *CONSIDÉRANT QUE* le service des incendies de Shannon nécessite l'achat d'un véhicule tout-terrain (4 roues) pour effectuer le sauvetage, secourisme, recherche, etc. ;

129-07-10

*CONSIDÉRANT* la demande de soumissions pour l'achat d'un véhicule tout-terrain (4 roues) de type Swat de l'année 2010 et de couleur rouge ;

*CONSIDÉRANT QUE* quatre (4) soumissions ont été reçues soit :

Auto Moto Shannon	8,500.\$, taxes en sus (2011)
Multi Segments	9,499.\$, taxes en sus
Gaétan Moto	9,595.\$, taxes en sus
Cloutier Sports Nautiques	9,595.\$, taxes en sus

*EN CONSÉQUENCE*, il est *PROPOSÉ* par le conseiller Stéphane Hamel, *APPUYÉ* par le conseiller Bernard Gagné ;

*QUE* la Municipalité de Shannon mandate le plus bas soumissionnaire, soit la firme Auto Moto Shannon au coût de 8,500.\$, taxes en sus pour l'achat d'un véhicule tout-terrain (4 roues) de type Swat, modèle CFMoto Swat 493cc., de l'année 2011 et de couleur rouge ;

*ET QUE* les sommes soient appropriées du budget d'immobilisation annuel du service des incendies pour le paiement dudit achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

130-07-10

*CONSIDÉRANT* le prolongement de l'aqueduc municipal par l'entremise d'une entente de contribution, entre le gouvernement fédéral et la Municipalité, datée du 22 juin 2009, projet #400033854 ;

*CONSIDÉRANT QUE* le lot 3C/D consiste en la réfection du boulevard Jacques-Cartier, Route #369 conjointement avec le Ministère des Transports, entente #39-205 datée du 24 octobre 2005 ;

*CONSIDÉRANT QUE* le ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs exige, conformément à l'article 32 de la Loi, que la Municipalité autorise, par le biais d'une résolution, tout ouvrage d'aqueduc et d'égout dans une zone inondable 0-20 ans ;

*EN CONSÉQUENCE*,

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Claude Lacroix, *APPUYÉ* par la conseillère Lucie Laperle ;

*QUE* la Municipalité de Shannon autorise, dans la zone inondable 0-20 ans, seuls les établissements existants et légalement établis à être desservis par les ouvrages d'aqueduc et d'égout projetés ;

*ET QU'*aucun nouveau bâtiment construit dans la zone inondable 0-20 ans ne pourra être desservi par ces réseaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La liste des correspondances reçues durant le mois de juin 2010 a été déposée et reconnue par le Conseil.

131-07-10

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Mario Lemire, *APPUYÉ* par le conseiller Stéphane Hamel que les comptes suivants soient payés :

156 <sup>e</sup> Groupe Scouts Ste-Anne de Val-Bélair – accueil –Winterfest.....	125.00\$
9043-2006 Québec Inc. – travaux extraction de terre – aqueduc.....	56 200.46
Acier Loubier – armature pour drains du nouveau garage .....	246.92
Agence du Revenu – DAS – mois de juin.....	19 118.27
Alain Castonguay – rémunération et administration .....	726.30
Alex Pagé – rémunération.....	350.00
Anne Feeney – livraison – avis – eau .....	40.00
Archambault – achat de livres.....	372.06
Aréo-Feu – camion.....	187 978.64
AutoDeco – pancartes pour parc au 61 Gosford .....	387.73
Axco Aménagement – dernier versement – contrat de neige.....	50 082.43
Bell Canada.....	2 076.82
Bell Mobilité – cellulaires .....	701.99
Boivin & Gauvin – pièces pour bornes fontaine .....	97.07
Bourbeau & Fils – fleurs .....	78.70
CamTrac Bernières – pièces.....	1 049.74
Canac Marquis Grenier – fournitures, fleurs, édifices.....	468.61
Capitale en Fête – dépôt – Winterfest 2011.....	2 598.94
Cash – kilométrage, bonbons .....	46.60
Centre Mécanique Shannon – réparations .....	1 163.11
Chantal Boudreault – livraison – avis – eau.....	40.00
Claude Lacroix – allocation – pro-maire.....	2 515.07
Claude Langlois – rémunération .....	350.00
Clinique d’Affûtage Alain – aiguisage.....	16.93
Clive Kiley – allocation .....	2 250.00
Confection De Lavoy – toge noire pour célébrant de mariages.....	167.06
Crown Awards – trophées – boîtes à savon et exposition voitures .....	342.10
Cyr Ouellet – rémunération et administration.....	434.63
Dale Feeney – kilométrage, mariage, bonbons .....	257.60
Danny Renaud – réunions urbanisme.....	270.00
David Hervé – rémunération .....	350.00
Debbie Stowe – réunions urbanisme .....	315.00
DeLage Landen – frais de location système postal .....	389.42
Denis Champagne – rémunération .....	350.00
Deschênes & Fils Ltée – pièces pour jeux d’eau .....	203.03
DeveloTech – balises cyclo-zone pour piste cyclable, etc.....	513.58
Distribution Pierre Laroche – étiquettes .....	19.64
E.B.Q.M. – compteur photocopieur.....	247.06
École nationale des pompiers Québec – cours d’accréditation .....	112.88
Eko – essence.....	363.81
Entreprises Trema – balayage des rues .....	1 671.12
Envirocom – distributeur et sacs – chiens.....	562.45
Équipement L.A.V. Inc. – location – compacteur – nouveau garage.....	1 021.52
Eric Blais – rémunération .....	350.00
Eric Bouchard – rémunération .....	350.00
Fitness Magazine – abonnement .....	25.20
Fondation B.H.B. Inc. – nouveau garage .....	34 302.71
Formules Municipales – achat registre des permis.....	55.99
Francis St-Georges – réunions urbanisme .....	315.00
François Vaillancourt – réunions urbanisme.....	315.00
G.L.P. Paysagistes Inc. – base de béton – toilette bord de rivière .....	1 151.32
Gébourg – réparations et entretien luminaires.....	2 020.27
Germaine Pelletier – réunion urbanisme.....	60.00
Gestion d’achats Ram – fournitures.....	382.29
Gilles Hamon – rémunération .....	350.00
Givesco – pièces – nouveau garage.....	33.19
Graphica – Shannon Express .....	2 793.71
Heenan Blaikie Aubut – honoraires professionnels .....	7 072.45
Hilti Corporation (visa) – pièces pour jeux d’eau .....	181.15
Hydro-Québec – éclairage et nouvelle ligne électrique aqueduc.....	83031.47
Jean Bernier – rémunération et administration .....	434.63
Jean-Marc Pageau – contrat & édifices .....	1 668.14
Jean-Yves Pilon & Ass. – honoraires professionnels – recrutement .....	10 045.88
Justin Leahy Lévesque – commandite – hockey .....	250.00
L’outilleur Express Inc. – pièces.....	135.28
Librairie Renaud-Bray Inc. – achat de livres .....	212.09

Lucie Laperle – allocation .....	750.00\$
M.R.C. La Jacques-Cartier – service évaluation, etc.....	4 160.88
Maison Anglaise – achat de livres .....	103.36
Marc Gagnon – rémunération .....	350.00
Maria Andueza – kilométrage – cour municipal – Lac Beauport .....	35.10
Mario Lemire – remboursement – Winterfest .....	50.00
Marius Garon Inc. – lumières remorque .....	33.65
Maxxam – analyses d'eau.....	1 743.92
Merrill Allard – essence.....	3 345.66
Métal Sartigan Inc. – nouveau garage .....	3 341.10
Méto Excavation Inc. – sable, terre noir, gravier, etc .....	4 306.28
Mini-Béton Martel – ciment pour réparations – trottoirs – base.....	383.78
Ministère de la Sécurité Publique – 1e versement – police.....	159 973.00
Ministère du Revenu – DAS – fin de mai et juin .....	9 588.93
Ministre des Finances – certificat de qualification – eau potable .....	102.00
Murray Promotions – vêtements pour voirie .....	866.03
Natrel – eau et crème.....	158.48
Nicolas Proulx – rémunération et administration .....	434.63
Orizon Mobile – système de communication .....	186.47
Pagenet – pagette.....	11.18
Patates Plus .....	68.56
Patrick Feeney – rémunération.....	350.00
Pièces d'auto Guill Enr – fournitures.....	28.41
Pierre Vachon – honoraires professionnels – garage/jeu d'eau.....	825.71
Pizzeria Paquet – réunion – Winterfest.....	97.00
Plania (Enviram) – honoraires professionnels – zone villégiature.....	1 156.97
Plomberie Jonathan Anctil – plomberie – centre communautaire .....	1 622.58
Postes Canada – Shannon Express .....	326.24
PriceWaterhouseCoopers – dernier versement – vérification .....	29 556.32
Promotion Lépine – 3 cendriers ext. et 3 pour canettes .....	694.86
Protection D.S. – honoraires professionnels.....	237.04
Protégez-Vous – abonnement .....	32.73
Quentin Guéripel – ouverture de train.....	60.00
Quinc. Co-Op Ste-Catherine – fournitures.....	729.94
Quinc. Durand – fournitures jeux d'eau, entretien .....	1 077.92
Réal Huot – réparations au 17 Garceau .....	185.80
Reliance Protectron – alarmes.....	315.60
Réseau Biblio de la Capitale-Nationale – fournitures .....	180.51
Restaurant St-Hubert – caucus.....	153.80
Richer Boulet – gazon pour jeux d'eau et voirie (réparations).....	1 863.14
Safarir – abonnement.....	28.76
Samuel Dubé – livraison – avis – eau.....	30.00
Serge Proulx – livraison – avis – eau.....	30.00
Serres Chemin des Iles – fleurs, jardinières, etc. ....	2 981.48
Services McKinnon Inc. – service de patrouille et perception .....	7 623.16
Services Technologiques A.C. Inc. – réparations pompe #2 – base.....	1 011.84
Services Vert & Blanc Inc. – fauchage & débroussaillage.....	8 757.81
Shaun Feeney – rémunération/admin. – livraison, avis – eau.....	933.21
Signalisation Lévis – panneaux – signalisation .....	1 560.28
Spécialiste du Stylo – fournitures.....	367.01
Stephan Hamel – rémunération .....	350.00
Steve Sauvageau – rémunération et administration.....	434.63
Techo Sécurité – batterie pour toilette au parc de jeux .....	106.78
Theresa King – entente – pistes de ski.....	1 000.00
Turcotte 1989 Inc. – réparations – postes de suppression.....	270.90
U.P.S. – frais de livraison – douanes – trophées (boîtes à savon).....	31.26
Usinage Chicoine Enr. – fabrication et réparations .....	440.00
Usinage Claude Poulin Enr. – modifications – entrées d'eau.....	174.95
Ville de Québec – boues de fosses septiques .....	3 990.00
Visa – repas comité d'embauche D.G. ....	127.05
Vivre à la campagne – abonnement .....	12.98
Yanick Gauthier – rémunération .....	350.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>742 307.74\$</u></b>

131-07-10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

132-07-10

*CONSIDÉRANT* la résolution #30-02-1010 mandatant Jean-Yves Pilon & Associés pour le recrutement et sélection d'un Directeur Général et Secrétaire-trésorier;

*CONSIDÉRANT QUE* sur les trente-sept postulants, la firme Jean-Yves Pilon & Associés a retenu les cinq (5) meilleurs candidats qui ont été rencontrés par le comité de sélection de Shannon ;

*EN CONSÉQUENCE,*

Il est *PROPOSÉ* par le conseiller Bernard Gagné, *APPUYÉ* par le conseiller Claude Lacroix ;

*QUE* la Municipalité de Shannon signe un contrat de travail débutant le 16 août 2010 avec le candidat choisi, M. Hugo Lépine, comme Directeur Général et Secrétaire-Trésorier à raison de 35 heures semaine avec une période probatoire de six (6) mois ;

*QUE* les termes et conditions dudit contrat deviennent effectifs dès la date de signature des deux parties ;

*QUE* la rémunération soit établie selon l'échelle salariale du Directeur Général et Secrétaire-Trésorier, échelon #4 ;

*ET QUE* le Maire, Clive Kiley et le conseiller responsable des ressources humaines, Bernard Gagné soient autorisés à signer le contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Shannon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lucie Laperle lève la séance ordinaire à 21h.

Clive Kiley,  
Maire

Dale Feeney,  
Directrice Générale